



FINANCEMENT DU PROJET ET GESTION D'ENTREPRISE

Il existe différents moyens de financement et d'aide au montage de projets aquacoles :

Dispositifs	Organismes
Aide au développement de l'aquaculture (ADA)	DRM
- Aide à la Création et Développement des Entreprises (ACDE) et stage d'initiation à la gestion d'entreprise - Aide à l'exportation - Exonération des droits de douanes - Prise en charge du fret maritime par le Pays	DGAE
Accompagnement en gestion d'entreprise	CAGEST/ CCISM
Réduction d'impôts pour investissement des entreprises	DICP
Corps des Volontaires au Développement (CVD)	DGRH
Incitation Fiscale pour l'Emploi Durable (IFED) Insertion par la Création ou la Reprise d'Activité (ICRA) Contrat pour l'Emploi Durable (CED) Chantier Développement Local (CDL)	SEFI
- Aide à la décision (démarche environnementale) - Aides à l'investissement (opération de démonstration, opération exemplaire, opération de diffusion)	ADEME
Micro-Crédit et prêt d'honneur	ADIE
Micro-Crédit	SOCREDO
- Prêts participatifs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création, développement et transmission d'entreprise. ▪ Soutien aux archipels éloignés et au secteur primaire. ▪ Plan de Relance en faveur des entreprises en difficultés ▪ Soutien à l'innovation et au développement durable. ▪ Soutien à la création de très petites entreprises. 	SOFIDEP
- Produits de capital investissement (fonds propres)	
Prêt Aide à l'Investissement	AFD
Défiscalisation Loi pour le Développement de la Polynésie (LODEOM)	Cabinets de défiscalisation

Source : *Petit guide pratique pour créer mon activité –Assemblée de la Polynésie française et Gouvernement de la Polynésie française.*